

# VENTE 3 MAZOTS + 1 CHAR A VIN

Au plus offrant : prix de départ 500 € pour les Mazots n° 1 et 2 (2,80x3,65x2,65m.) et le Char à vin et 600 € le Mazot n°3 (2,80x4,15x2,88m.) (paiement par chèque de banque)

*Les Mazots sont visibles au Centre Technique Municipal (ZA du GOTTY) et le Char à vin au Parking du Salon des Dames.*

*Le Char à vin est vendu en l'état. La remorque n'étant pas homologuée pour circuler sur la route, le Char à vin devra être transporté par un autre moyen.*

- ⇒ Ouverture des enveloppes ou des mails lors de la Commission travaux du **lundi 14 novembre 2022** afin de déterminer les futurs acquéreurs qui seront prévenus dès le lendemain
- ⇒ Retrait du matériel sur le site au plus tard le dimanche 4 décembre 2022

En ce qui concerne **les Mazots**, nous vous informons que ce type d'installation sur la commune de La Clusaz est soumise à déclaration préalable de travaux. Elle devra respecter le règlement du Plan local d'Urbanisme en vigueur et notamment l'article 2 OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL ADMISES SOUMISES A CONDITIONS PARTICULIERES : « mazot de type annexe formant abri de jardin, non accolé, d'une surface d'emprise au sol maximale de 6m<sup>2</sup> et dans la limite d'une par construction principale ».



Proposition à envoyer par voie postale à l'adresse de la Mairie :

Services Techniques – 1 place de l'Eglise – 74220 La Clusaz ou par mail à [technique@laclusaz.fr](mailto:technique@laclusaz.fr)

Avec votre nom, prénom, adresse domicile, lieu de naissance, date de naissance, téléphone portable + fixe, adresse mail

- ⇒ Date limite de réception des offres : lundi 14 novembre 2022 avant 12h00 (au-delà de cette date, les offres ne seront plus prises en compte)





Mazot n°1



Mazot n°2



Mazot n°3



Char à vin n°4